

# Centre Communal d'Actions Sociales de HEUDICOURT

---

## Compte-rendu de la réunion de la commission Du 16 février 2024

Membres présents : MM LEPLAT Michel, DUFOUR Stéphanie, DELAPLACE Jean-Pierre, TURSKI Carole, BAUCHARD Marine, BUTEZ Philippe, DENGLEHEM Serge, DENIS Corentine,

Membres excusés : DENGLEHEM Jean-Yves, DELACROIX Angéline (pouvoir à DUFOUR Stéphanie), HIEZ Michèle (pouvoir à DELAPLACE Jean-Pierre)

Stéphanie DUFOUR est nommée secrétaire de séance

### ❖ **Approbation du compte-rendu de la séance précédente**

Le compte-rendu de la séance du 15 novembre 2023 a été approuvé à l'unanimité

### ❖ **Préparation du repas des aînés 2024**

Ont été pris en compte les votes par mail de MM DENGLEHEM Jean-Yves, TURSKI Carole, LEPLAT Michel, DENGLEHEM Serge, DELACROIX Angéline

A la majorité, le repas des aînés se compose comme suit :

- Velouté d'endives à l'effiloché de truite fumée
- Cassolette de coquille St Jacques, sauce Dieppoise
- Tournedos de bœuf, sauce poivre vert et sa garniture
- Le café gourmand

*Total de 30€ par personne*

**Option** : service en salle 5€ TTC par personne

A l'unanimité, le tarif accompagnant a été voté à 30€ / personne.

Sont accompagnants les membres d'une famille proche pour les personnes ne pouvant se déplacer seules ainsi que les conjoints des membres du CCAS et conseillers invités.

Cette année, il y a 6 nouveaux bénéficiaires (personnes nées en 1959) ce qui fait un total de 121 aînés bénéficiaires.

Les invitations auront lieu dès cette semaine avec un retour des réponses attendues pour le 26 février.

**Rue de la chaussée, rue Léon Récopé** : Serge DENGLEHEM, Jean-Yves DENGLEHEM

**Rue de la ville, place de la mairie** : Marine BAUCHARD, Michel LEPLAT

**Rue de Revelon** : Corentine DENIS, Philippe BUTEZ

**Rues du Clerc, du Stade, Emile Bauchart, du Four** : Jean-Pierre DELAPLACE, Angéline DELACROIX, Michèle HIEZ

Pour rappel, l'animation sera faite par la GBN Family pour un montant de 320€ TTC.

#### ❖ Questions orales

- Monsieur LEPLAT informe les membres de la commission qu'il a dû faire procéder au remplacement de la chaudière au 36 rue de la Ville pour un montant de 5259,18€ TTC par l'entreprise S.A.S François.

- Il est exposé aux membres du CCAS le projet de créer une micro crèche sur la commune, après différentes études réalisées sur les bâtiments appartenant à la commune, il a été convenu que le terrain cadastré AB35 appartenant au CCAS pourrait convenir à un tel projet. Il est demandé aux membres s'ils acceptent que la commune porte le projet sur le terrain.

La demande est acceptée à l'unanimité par les membres du CCAS.